

Sujet : [INTERNET] Avis sur le projet de centrale photovoltaïque de 8 hectares

De : marc robert <marcrobertmgaac@gmail.com>

Date : 13/03/2022 04:39

Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur

Originaire du Sud-Ouest de la France et vivant actuellement en région parisienne je suis soucieux de l'avenir de notre planète.

Outre le fait que cette implantation des panneaux solaires photovoltaïques sur 8 hectares va créer un quasi désert de vie ainsi qu'un arrêt pour la circulation des grands animaux sauvages comme les cerfs, daims et autres je pense que ce projet est une aberration d'un point de vue économique et surtout économie d'énergie.

En effet une centrale d'une telle importance ne va pas fournir de l'énergie uniquement pour le village de Haget.

Sa production va être nécessairement mise sur le réseau électrique pour être acheminée ailleurs.

Or on sait que lors du transport de l'électricité une grande partie de cette électricité est perdue.

D'un point de vue économique il vaudrait mieux, logiquement, faire 8 centrales photovoltaïques éparpillées sur plusieurs communes, ce qui réduira le transport de l'énergie et donc de sa perte, que de faire une centrale si grande où une grande partie de l'énergie créée sera perdue lors de l'acheminement de celle-ci.

L'impact sur l'environnement et la biodiversité sera moindre avec de plus petites centrales et elles pourront plus facilement trouver leur site sur des terrains dégradés au lieu d'occuper des zones cultivables.

Vous comprenez donc que je m'oppose à ce projet sur 8 hectares alors que pour une centrale de un hectare et sur des sols déjà dégradés je trouverai ce projet génial et bienvenu.

7 autres centrales pourraient elles aussi être implantées dans d'autres communes plus éloignées.

Il me semble même que l'État devrait légiférer dans ce sens pour éviter de telles aberrations comme ce projet de 8 hectares.

Cordialement M. Marc ROBERT 27, rue du Bois 94120 Fontenay-sous-bois



Garanti sans virus. www.avast.com